

Clamart, 15 décembre 2021

Permanences mobiles à Clamart : Les élus viennent à la rencontre des Clamartois

Les permanences mobiles des Elus

Afin de renforcer la proximité avec les habitants, des permanences mobiles des Elus ont été mises en place, à l'initiative de Jean-Didier Berger, Maire de Clamart, depuis le mois de novembre.

Celles-ci ont lieu tous les mercredis, de 16h à 18h, tour à tour dans un des 7 quartiers de la Ville et sans rendez-vous. Un adjoint et un conseiller municipal sont présents à chaque permanence.

Les Clamartois peuvent ainsi poser toutes leurs questions sans avoir à se déplacer loin de leur quartier.

Prochaines permanences : mercredi 15 décembre / quartier Percy-Schneider / 81, avenue Adolphe Schneider – mercredi 22 décembre / quartier Galvents-Corby/ Rond-point du souvenir

Des permanences de sécurité

En parallèle des permanences mobiles des Elus, des permanences de sécurité vont être organisées régulièrement, également par un système de rotation dans tous les quartiers. Elles seront tenues par l'Adjoint en charge de la sécurité, Edouard Brunel, et des agents de la Police municipale.

L'occasion d'échanger sur la sécurité et les actions de la Police municipale de Clamart.

*La 1^{ère} rencontre aura lieu **jeudi 16 décembre**, place Aimé Césaire, de 18h à 19h30.*

« Les Clamartois que je rencontre me le disent régulièrement : la ville est l'échelon de proximité de référence pour leur quotidien et ils sont nombreux à nous faire part de leur **besoin d'échanges en direct** avec les élus pour pouvoir avoir des informations sur la ville, répondre de façon concrète à leurs questions en matière d'urbanisme, de stationnement, d'équipements publics... Les outils virtuels ne sont pas toujours accessibles à tous et certains ont du mal à se déplacer jusqu'au centre-ville. C'est pourquoi nous avons eu l'idée de mettre en place ces permanences, pour **aller directement à la rencontre des Clamartois, dans leur quartier**.

Fort du succès de ces permanences mobiles des Elus qui traitent toutes les questions, nous avons programmé des **permanences mobiles spécifiques, portant sur la sécurité**, afin que les actions de la Police municipale soient davantage connues et que les Clamartois puissent faire remonter des difficultés qu'ils rencontreraient dans ce domaine », indique Jean-Didier Berger.